

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du cinq février — an mil huit cent vingt-huit, à deux heures, du matin

ACTE DE NAISSANCE du Paulthemy Castinier garçon  
né à la Garde le trois Janvier quarante à neuf  
heures du soir fils de françois Guillemau garçon à neuf  
ans, domicilié à Toulon

et de marie Rose Grosse son épouse à neuf quarante deux ans,  
domiciliée à Toulon

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin  
Sur la déclaration à moi faite par françois Guillemau garçon  
à neuf quarante deux ans, profession de Comptable — domicilié à Toulon (garçon)

Premier témoin, marc Grosse garçon à cinq quarante deux ans,  
profession de bourgeois — domicilié à la Garde  
Second témoin, Paulthemy Barraud garçon à deux ans,  
profession de Colporteur — domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi marc Grosse garçon à cinq quarante deux ans,  
domicilié à la Garde remplissant les fonctions d'Officier public;  
et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé  
avec nous.

Marc Grosse Bernard marc Grosse Marc Grosse

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du sept février — an mil huit cent vingt-huit, à deux heures, du soir

ACTE DE NAISSANCE du marc Grosse garçon  
né à la Garde le trois Janvier quarante deux ans  
heures du soir fils de françois Guillemau garçon à neuf  
ans, domicilié à Toulon

et de marie Rose Grosse son épouse à neuf quarante deux ans,  
domiciliée à Toulon

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin  
Sur la déclaration à moi faite par marc Grosse garçon  
à neuf quarante deux ans, profession de Colporteur — domicilié à la Garde

Premier témoin, marc Grosse garçon à cinq quarante deux ans,  
profession de bourgeois — domicilié à la Garde  
Second témoin, Charles Grosse garçon à deux ans,  
profession de Colporteur — domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi marc Grosse garçon à cinq quarante deux ans,  
domicilié à la Garde remplissant les fonctions d'Officier public;  
et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé  
avec nous.

Marc Grosse Charles Grosse Marc Grosse

Marc Grosse Charles Grosse Marc Grosse

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du quinze février — an mil huit cent vingt-huit, à huit heures, du matin

ACTE DE NAISSANCE du marc Grosse garçon  
né à la Garde le trois Janvier quarante deux ans  
heures du matin fils de françois Guillemau garçon à neuf  
ans, domicilié à Toulon

et de marie Rose Grosse son épouse à neuf quarante deux ans,  
domiciliée à Toulon

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin  
Sur la déclaration à moi faite par marc Grosse garçon  
à neuf quarante deux ans, profession de Colporteur — domicilié à la Garde

Premier témoin, marc Grosse garçon à cinq quarante deux ans,  
profession de bourgeois — domicilié à la Garde  
Second témoin, Charles Grosse garçon à deux ans,  
profession de Colporteur — domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi marc Grosse garçon à cinq quarante deux ans,  
domicilié à la Garde remplissant les fonctions d'Officier public;  
et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé  
avec nous.

Marc Grosse Charles Grosse Marc Grosse

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du vingt février — an mil huit cent vingt-huit, à quatre heures, du soir

ACTE DE NAISSANCE du marc Grosse garçon  
né à la Garde le trois Janvier quarante deux ans  
heures du soir fils de françois Guillemau garçon à neuf  
ans, domicilié à Toulon

et de marie Rose Grosse son épouse à neuf quarante deux ans,  
domiciliée à Toulon

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin  
Sur la déclaration à moi faite par marc Grosse garçon  
à neuf quarante deux ans, profession de Colporteur — domicilié à la Garde

Premier témoin, marc Grosse garçon à cinq quarante deux ans,  
profession de bourgeois — domicilié à la Garde  
Second témoin, Charles Grosse garçon à deux ans,  
profession de Colporteur — domicilié à la Garde

CONSTATE, suivant la loi, par moi marc Grosse garçon à cinq quarante deux ans,  
domicilié à la Garde remplissant les fonctions d'Officier public;  
et lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé  
avec nous.

Marc Grosse Charles Grosse Marc Grosse

Marc Grosse Charles Grosse Marc Grosse